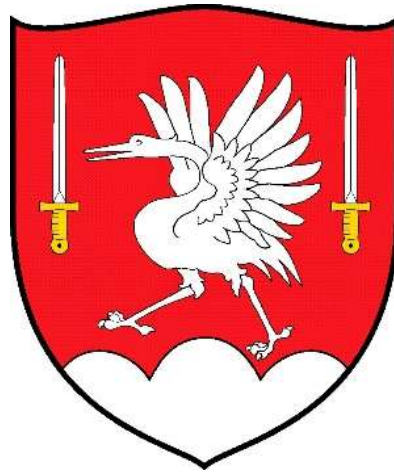


# Commune de Bas-Intyamou



## LES CHRONIQUES DE BAS-INTYAMON

**RECTIFICATION –  
REPORT DE L'ASSEMBLEE COMMUNALE  
EXTRAORDINAIRE  
AU 8 NOVEMBRE 2022**

**Convocation**

En raison d'un problème lors de la publication de la convocation dans la Feuille officielle, et afin de respecter les délais légaux, l'assemblée communale extraordinaire précédemment prévue le 25 octobre est reportée et convoquée pour le 8 novembre 2022.

Les citoyennes et citoyens, contribuables de la commune de Bas-Intyamou, sont convoqués en assemblée communale extraordinaire le

**mardi 8 novembre 2022 à 20.00 h. .  
à la salle Bourgo – Route de l'Intyamou 36 – 1667 Enney**

**Tractanda :**

1. Procès-verbal de l'assemblée communale du 21 juin 2022  
(il ne sera pas lu)
2. Crédit d'investissement –agrandissement de l'école d'Estavannens  
Rapport de la Commission financière et vote
3. Divers

Les documents soumis à l'assemblée communale sont à disposition des citoyens à l'administration communale (selon art. 3 et 13 du règlement d'exécution de la loi sur les communes). Le procès-verbal de l'assemblée communale est publié sur le site [www.bas-intyamou.ch](http://www.bas-intyamou.ch).

Le Conseil communal



## COMMUNE DE BAS-INTYAMON 1667 ENNEY

### Objet :

Ecole d'Estavannens – agrandissement de 4 classes

### But de la dépense :

En raison de l'augmentation des effectifs scolaires, il est nécessaire d'agrandir le site actuel par l'ajout de 4 classes supplémentaires, ainsi que de locaux d'appui. En parallèle, les espaces extérieurs seront également réaménagés afin de mettre plus d'espace de récréation à disposition des enfants.

### Plan de financement par un emprunt bancaire :

- Rubrique comptable : 2170.5040.00

Bâtiment scolaire Estavannens	CHF	5'047'000.00
<b>./. crédit d'étude</b>	<b>CHF</b>	<b>-438'000.00</b>
<b>./. subvention cantonale</b>	<b>CHF</b>	<b>-194'000.00</b>
<b>Total à financer</b>	<b>CHF</b>	<b>4'415'000.00</b>
Coût annuel amortissement bâtiment 3% sur 4'287'000.00	CHF	128'610.00
Coût annuel amortissement meubles 10% sur 81'000.00	CHF	8'100.00
Coût annuel amortissement informatique 25 % sur 47'000.00	CHF	11'750.00
<b>Amortissement total</b>	<b>CHF</b>	<b>148'460.00</b>
Intérêt annuel 3% sur 4'415'000.00 (taux actuel pour une durée de 5 ans et peut varier)	CHF	132'450.00
Charge annuelle totale	CHF	280'910.00





Au vu de ce qui précède, le Conseil communal sollicite votre autorisation pour l'engagement de cet investissement.

*Le Conseil communal*



## HORAIRE

### DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Adresse postale		Commune de Bas-Intyamon Route de l'Intyamon 36, 1667 Enney
Téléphone		026 921 81 00
Web		<a href="http://www.bas-intyamon.ch">www.bas-intyamon.ch</a>
E-Mail		<a href="mailto:commune@bas-intyamon.ch">commune@bas-intyamon.ch</a>

### HEURES D'OUVERTURE

	Matin	Après-midi
Lundi	FERME	14H00 – 17H30
Mardi	08H30 – 11H30	FERME
Mercredi	FERME	FERME
Jeudi	FERME	14H00 – 19H00
Vendredi	08H30 – 11H30	FERME